

Sauvons nos arbres

Un peu partout en Ile-de-France, des centaines d'arbres matures ont été abattus ces derniers mois ou sont menacés de l'être, que ce soit en pleine ville ou dans nos parcs, bois et forêts.

Bien souvent, c'est au prétexte d'une opération d'aménagement ou d'un projet urbain, réalisés pour des raisons au demeurant parfois fort louables (création de pistes cyclables ou de voies de bus ou de tram, de prolongement d'un métro, création d'une école, etc.).

Cela conduit élu.e.s (de toutes couleurs politique) et services à décider de faire disparaître en quelques heures ce que la nature aura mis plusieurs décennies à faire pousser.

Comme tout organisme vivant, les arbres suivent des cycles, avec leurs maladies et leur fin. Certes, ils peuvent, parfois, faire courir des dangers aux personnes et aux biens, mais, trop souvent, leur abattage est pratiqué sans que toutes les autres solutions d'évitement n'aient été étudiées ; il arrive aussi que la maladie soit invoquée pour justifier la coupe, déjà décidée bien avant, des arbres. Combien de fois, des contre-expertises indépendantes, obtenues in extremis par des riverains ou des associations environnementales, montrent que les arbres censés être dangereux ne l'étaient pas en réalité ?

Or, plus que jamais, les grands arbres en zone urbaine dense sont à protéger comme un patrimoine rare et précieux : ils sont désormais nos meilleurs alliés dans la lutte contre le dérèglement climatique !

Longtemps protégés pour leur valeur esthétique, culturelle, paysagère, les arbres de nos rues, de nos cours, de nos places, ont une valeur d'aménité désormais reconnue comme primordiale pour la santé publique et l'environnement : en stockant du carbone, en limitant les émissions de gaz à effet de serre, en purifiant l'air, en créant de l'ombre et de la fraîcheur, en préservant la biodiversité locale, ils sont plus indispensables que jamais. A cet égard, il est important de pointer les enjeux sociaux que soulève la question de la gestion des arbres : l'accès aux espaces boisés est socialement marqué dans une région qui cumule les inégalités territoriales et sociales. Pour résumer, tout le monde ne dispose pas d'un jardin ou d'une maison de campagne pour jouir d'un environnement apaisé et moins pollué.

Il y a, en tout cas, un paradoxe à voter et mettre en avant des programmes ambitieux de plantations tout en abattant des arbres matures par centaines, en pleine zone dense urbaine.

Et ce n'est sûrement pas le principe des compensations qui peut être une solution satisfaisante. En effet, un jeune arbre est loin d'apporter les mêmes bénéfices qu'un arbre mature et mettra, en tout état de cause, des dizaines d'années à le faire.

De ce point de vue, il faut refuser les logiques du type « 2 arbres plantés pour 1 arbre abattu » qui justifient trop souvent des coupes qui auraient pu être évitées. Les jeunes arbres ont en outre beaucoup de mal à reprendre dans les conditions climatiques actuelles, de nombreux sujets mourant peu de temps après avoir été plantés faute d'entretien adapté. De l'avis de tous les spécialistes, ce qui affaiblit les arbres, et les rend plus vulnérables aux

maladies, ce sont les chocs répétés des voitures, ce sont les tailles mécaniques en rideau qui blessent les branches, c'est le goudron qu'on met à leur pied et qui étouffent leurs racines. Or bien souvent, aucune mesure n'est prise pour faire cesser ces pratiques. On a ensuite beau jeu de déplorer le mauvais état d'arbres dont on finit par prôner l'abattage...

Ajoutons qu'il est indispensable, en cas de projet d'aménagement pouvant conduire à des abattages, que soit menée une véritable concertation (et non une simple information), qu'il soit tenu compte des objections des riverains et des associations et que soient menées, si besoin, des expertises indépendantes, notamment sur la nécessité d'abattre des arbres.

Le réaménagement de nos villes est évidemment souvent nécessaire pour faire plus de place aux mobilités actives et aux transports collectifs, pour réduire la place dévolue à la voiture individuelle et pour s'adapter aux changements climatiques en cours.

Mais, nous, écologistes, refusons d'avoir à choisir entre arbres et vélos, entre nature en ville et transports en commun.

Nous récusons les solutions ancrées dans l'urbanisme brutal du siècle dernier pour lequel les espaces naturels ne sont trop souvent qu'une variable d'ajustement voire une contrainte à éliminer. Les arbres ne sont pas du mobilier urbain !

Nous, écologistes francilien.ne.s, réaffirmons donc notre attachement au respect de la nature et du vivant en ville, au maintien des arbres existants tant qu'il n'est pas prouvé qu'ils créent une menace pour la sécurité et tant que toutes les solutions alternatives à leur abattage n'ont pas été sérieusement étudiées. Nous porterons dans nos collectivités, par tous les moyens institutionnels et militants dont nous disposons, cette position dont nous faisons un axe fort d'action régionale pour les années à venir.

Signataires :

Pierre Serne (93), *mandataire*

Gilles Robel (93)

Catherine Candelier (92)

Antoine Alibert (75)

Annie Lahmer (78)

Christelle Gautier (93)

Gilles Sarfati (93)

Jean-Marie Coutard (93)

Muriel Hauchemaille (94)

François Dubreuil (93)

Philippe Gauthier (93)

Ghislaine Senée (78)

Jérôme Gleizes (75)

Samuel Szymanski (94)

Benoît Ducasse (93)

Michele Pette (93)

Hakim Bridja (94)

Nassima Bentaleb (94)

Claude Richon (94)

Mariane Futino (94)

Christophe Dietrich (94)

Chrysis Caporal (94)

Patricia Millot (78)

Jean-Noël Lafaille (91)

Annie Pradoux (91)

Marianne Camara (93)

Claude Boulanger (94)

François Damerval (91)

Cécile Ranguin (93)

Muriel Casaspro (93)

Olivier Chaibi (93)

Edith Guiochon (93)

Fabien Darbois (75)

Benjamin Ball (95)

Eric Béal (93)

Lidia Labertrandie (77)

Emmanuelle Robin (93)

Arthur Béal (93)

Sophie Guillemain (94)

William Hamon (93)

Bernard Loup (95)

Dominique Carré (93)

Sophie Nicklaus (75)

Pascale Mienville (93)

Alain Monteagle (93)

Claire Lévy-Vroelant (93)

Alain Boucher (93)

Julie Ozenne (91)

Elodie Guillerme (75)

Danielle Lurier (94)

Charlotte Nenner (75)

Céline Chabut (93)

Aline Marchand (93)

Jean-François Monino (93)

Soufiane El Mounafis (93))

Matthias Parveau (92)

Nadia Azoug (93)

Tessa Chaumillon (93)

Jean-Félix Bernard (93)
Antoinette Kis (75)
Josette Sauvage (94)
Dale Rowe (93)
Sophie Cabaille (93)
Monique Garnier (93)
Reine Guys (75)